

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS

PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet CAMPING PARADIS DE RHUYS mais aussi à n'importe quel autre support de communication.

Le contenu du site internet se doit d'informer les clients. En fonction du taux de remplissage et/ou selon certaines dates uniquement dans la saison, certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif, valables uniquement sur la saison en cours et peuvent subir des modifications. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Tout changement du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, CAMPING PARADIS DE RHUYS se réserve le droit d'apporter des aménagements aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication. En cas de modifications importantes, celles-ci seront communiquées sur le site internet du camping par le biais d'Erratum.

1. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- Toute personne contractante doit être âgée d'au moins 18 ans, en capacité juridique de contracter et, ne pas être sous tutelle ou curatelle. Le contractant sera obligatoirement présent pendant toute la durée du séjour.

La réservation est effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Il sera donc impossible de sous-louer voire de céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente ou la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes. Est compris dans ce forfait, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Les frais annexes (personne supplémentaire, animaux domestiques, véhicule supplémentaire, etc) ne sont pas inclus dans le forfait de base et s'ajouteront à ce dernier. Les emplacements de camping peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes maximum (bébé inclus).

Location

- Les hébergements sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 personnes (bébé inclus) selon le type de locatifs.
- Le CAMPING PARADIS DE RHUYS se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

Les frais de dossier s'élèvent à 20 € euros pour un logement.

2. TARIFS , TAXE DE SÉJOUR & Eco Participation

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2021. Les prix s'entendent en euros, TVA incluse et correspondent à l'hébergement choisi, le nombre de personnes et la durée. Les taxes locales et suppléments éventuels ne sont pas inclus.
- Les montants de la taxe de séjour et de l'éco-participation seront payables à dans le montant du solde.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

- En locatif, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. **Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.**
- En emplacement de camping, pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. **Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.**
- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation que ce soit pour une location ou un emplacement.

4. ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Le CAMPING PARADIS DE RHUYS informe ses clients qu'il n'y aucun délai de rétractation de 14 jours conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation.

5. REGLEMENT DU SEJOUR

Modes de paiement acceptés

Que ce soit pour l'acompte comme pour le solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par différents modes de paiement soit :

Chèque bancaire, chèque postal français, chèque vacances, mandat postal ou espèces, carte bancaire (site sécurisé), virement bancaire national ou international

Modalités de règlement

Que ce soit sur le site internet du camping ou par courrier,

Toute demande de réservation ferme se déroule en 2 temps comme suit :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossier + assurance annulation (facultative)

- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant l'arrivée pour les séjours en locatif et à l'arrivée pour les séjours en emplacement de camping. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais impartis, celui-ci est considéré comme annulé et les conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

ATTENTION : la demande de réservation par courrier n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription envoyée par le camping.

6. ANNULATION ET MODIFICATIONS

Modification de votre réservation

- Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû avant le départ, toute modification à la demande du client est possible mais peut entraîner des frais. Toute demande de modification de la part d'un client, doit se faire par un écrit et reste fonction de disponibilité et d'acceptation par CAMPING PARADIS DE RHUY. Dans le cas où le contractant souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué. En revanche, tout changement, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.
- Toute demande du CLIENT de modification ou d'annulation du SÉJOUR doit être envoyée à CAMPING PARADIS DE RHUYS par lettre recommandée avec accusé de réception. Les délais ci-dessous mentionnés s'entendent à partir de la date de réception de ce courrier, le cachet de la poste faisant foi. L'annulation ou la modification du SÉJOUR entraînera la perception au minimum des frais suivants :

* **Au-delà de 30 jours avant le début du SÉJOUR** : 30% du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite) ;

* **Moins de 30 jours avant le début du SÉJOUR** : 100 % du prix du SÉJOUR + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite).

Prestations non utilisées

En cas de non présentation du client au camping alors qu'un hébergement était réservé ou en cas de séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) il n'y aura aucun remboursement

En cas d'annulation du fait de CAMPING PARADIS DE RHUYS sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Assurance annulation

Nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

- Voir les conditions de l'assurance annulation sur notre site : www.campingderhuys.com

7. VOTRE SÉJOUR

Arrivée

- Emplacements camping : les arrivées se font à partir de 14H00
- Hébergements locatifs : le jour de votre arrivée, l'accueil démarre à partir de 16h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution sera demandée.

Pendant votre séjour

Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur. Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Départ

- Hébergements locatifs : l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié.

Tout objet cassé ou détérioré, restera à la charge du locataire. De même, la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire, incombe au locataire. La caution ne sera donc restituée qu'en fin de séjour déduction faite des éventuelles indemnités retenues, sur facture justificative, pour les possibles dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- Il vous est possible de souscrire à un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 80€ TTC. Cette prestation doit être notifiée à l'arrivée.
- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

8. VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du camping après s'être présentés à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur. Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping, exception faite des espaces aquatiques.

9. ANIMAUX

Les animaux sont acceptés (exceptés les chiens de la 1ère et 2ème catégorie) moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

10. IMAGE

Sachant la notoriété de votre « Camping Paradis » vous pourrez être amené à figurer dans des plans photos ou vidéo et de ce fait, vous autorisez expressément et sans contrepartie, CAMPING PARADIS DE RHUYS à utiliser des photographies et/ou films qui pourraient être pris au cours de votre séjour pour les besoins de communication du groupe Camping Paradis. De même, vous autorisez leur diffusion, leur publication et leur commercialisation sur tout type de supports susceptibles d'être utilisés.

Tout vacancier refusant d'être photographié ou filmé pendant son séjour devra en faire part à CAMPING PARADIS DE RHUYS préalablement et par écrit.

11. LITIGE

- Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier ou e-mail au CAMPING PARADIS DE RHUYS

12. MÉDIATION

Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante :

- Envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au CAMPING PARADIS DE RHUYS
- Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes :

MEDICYS
73 Boulevard de Clichy
75009 PARIS

13. RESPONSABILITÉ CAMPING PARADIS DE RHUYS

Le client reconnaît expressément que CAMPING PARADIS DE RHUYS ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par ses partenaires. Toutes les photos et les textes utilisés sur le site internet de CAMPING PARADIS DE RHUYS sont non contractuels. Elles n'ont qu'un caractère indicatif.

14. INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par CAMPING PARADIS DE RHUYS comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par CAMPING PARADIS DE RHUYS pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients de CAMPING PARADIS DE RHUYS en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante: CAMPING PARADIS DE RHUYS Le Poteau Rouge 56450 THEIX NOYALO en nous indiquant vos nom, prénom et adresse.